

LE JOLI MONDE

La Révolution sociale sous la Lanterne... La Lanterne républicaine en mettant la Révolution en demeure de nommer ses mouchards, et affirmer, en outre, que le journal de Louisa Michel, a pour rédacteur G. Pissani, qui a été reconnu comme étant un mouchard, lors du procès intenté à la Lanterne par le préfet de police.

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier Paris, le 8 janvier 1881. Tachons de nous entendre ! Tel est l'entente des affiches multicolores qui s'étalent depuis ce matin sur tous les murs dans les divers quartiers de Paris.

La Révolution sociale, qui s'intitule organe anarchiste hebdomadaire, a paru extraordinairement les 4 et 6 janvier, et elle paraît encore ce matin. Son but hautement avoué est d'empêcher les électeurs d'aller au scrutin, parce que tant que le suffrage universel s'exercera sur les hommes et non sur les choses, il est et demeurera un instrument d'asservissement.

Le Conseil des ministres, tenu ce matin, sous la présidence de M. Jules Grévy, n'a pas été sans importance. M. Magnin a rendu compte de la situation financière, qui se traduit à l'heure actuelle, pour 1880, en un excédant de 170 millions sur les prévisions budgétaires.

Quoiqu'il en soit, ce qui prouverait au besoin que M. Clémenceau ne compte pas beaucoup sur l'élection de Trinquet pour faire oublier son absence aux obsèques de Blanqui, c'est qu'il donne, aujourd'hui, de sa personne dans la Justice, à l'effet d'affir-

mer que son voyage dans le midi, résolu plus de huit jours avant la mort de Blanqui, ne pouvait être ajourné. On pense généralement que cette affirmation gagnerait beaucoup si le député de Montmartre consentait enfin à faire connaître les motifs de son voyage ; et ce qui le prouve, c'est l'accueil plus que froid fait à M. Clémenceau, lorsqu'il s'est trouvé ce matin à la gare Montparnasse, pour souhaiter la bienvenue à Trinquet. Il n'y avait du reste là que 200 personnes tout au plus.

Le pourvoi de M. Protot contre la décision du Conseil de l'ordre des avocats, qui refuse de faire droit à sa demande d'être réintégré parmi les stagiaires, a été signifié hier, au parquet et au conseil. Il viendra devant la première Chambre de la Cour dans la première quinzaine du mois prochain. C'est M. Protot assisté de M. Sandrique, qui développera lui-même les moyens à l'appui de son appel.

Comme il résulte aujourd'hui des explications nouvelles données par le Rappel, que la note publiée par l'Officiel au lendemain de la promulgation de la loi d'amnistie, faisait connaître que cette loi était applicable à tous les condamnés de la commune qui avaient été précédemment l'objet de mesure de déchéance.

La situation est devenue claire. Aussi l'Intransigeant se déclare-t-il satisfait. L'avis du monde des affaires, c'est de moins ce qui résulte de la lecture des feuilles financières du samedi, est que dans des départements l'exécution des décrets du 29 mars a créé un terrain pour les élections de demain, qui ne sera pas favorable à la politique du gouvernement et qu'en s'en apercevant les électeurs n'y viendront plus que de force.

Cette manière de voir est, comme vous le savez, en complète contradiction avec celle des opportunistes qui prétendent et ont toujours prétendu avoir pour eux l'opinion publique à propos de l'expulsion des congrégations. Il y aurait donc deux opinions publiques, celle des républicains satisfaits de Paris et celle de la province. Le résultat des scrutins de demain dans les départements nous apprendra laquelle est vraie.

Au moment où commence la Bourse la campagne de 1881, il est intéressant de mettre en parallèle les prévisions de hausse et de baisse aujourd'hui discutées parmi les spéculateurs. Tandis que suivant les uns, la facilité avec laquelle la dernière liquidation s'est effectuée, malgré la cherté des reports, la cessation des exportations d'or, les chances d'arrangement pacifique des affaires turco-grecques et surtout l'affluence de l'argent résultant du paiement des coupons de janvier, doivent déterminer une explosion de hausse ; suivant les autres, les chances qu'a toujours la conversion du 5 0/0, la cherté persistante des reports, qui tend à devenir la règle constante du marché, indiquent qu'il n'y a plus rien à attendre de nos rentes en fait de hausse et qu'il faut se retourner d'un autre côté. Vous comprenez que ces derniers arguments font le jeu des valeurs et qu'ils ne peuvent résister à discussion suivie.

La Bourse d'aujourd'hui semble d'ailleurs donner raison à ces pronostics. Il y a eu fort peu d'affaires, et malgré les réalisations de bénéfices habituelles du samedi, les cours sont restés fermes. Le 3 0/0 est à 85.10, en hausse de cinq centimes, l'amortissable à 86.15, en baisse de 10 centimes, et le 5 0/0 clôture à 120.50, en hausse de 10 centimes. Après bourse, il fait 120.63. L'Italien a varié entre 87.35 et 81.90, pour finir à ce dernier cours. Le Hongrois est coté 93 3/4, le Russe à 88 3/4, l'Oriental à 60 3/4, le 5 0/0 Turc à 12.50 et la Banque Ottomane à 548.75.

Le Conseil des ministres, tenu ce matin, sous la présidence de M. Jules Grévy, n'a pas été sans importance. M. Magnin a rendu compte de la situation financière, qui se traduit à l'heure actuelle, pour 1880, en un excédant de 170 millions sur les prévisions budgétaires.

Le Conseil a décidé que des poursuites seraient exercées contre l'Union et l'Œuvre, qui ont outragé le Conseil supérieur de l'instruction publique à l'occasion de sa décision dans l'affaire du sieur Villars.

Eufin M. Constans a soumis à ses collègues la composition définitive du Conseil supérieur des prisons. Le décret sera lundi à l'Officiel.

M. Jules Ferry vient de proroger jusqu'au 15 la session du Conseil supérieur de l'instruction publique qui devait se terminer aujourd'hui.

Le Conseil s'est occupé, cette après-midi, de l'affaire du sieur Grampon, directeur du collège des jésuites à Amiens.

L'Avènement parisien a été de nouveau saisi ce matin pour publication d'un article contenant le délit d'outrage à la morale publique.

REVUE DE LA PRESSE

L'accord intervenu à Paris entre tous les candidats conservateurs inspire au Figaro les réflexions suivantes :

Quel que doive être le résultat des élections municipales de dimanche à Paris, elles auront eu du moins un effet effrayant :

et de se gouverner, tant sur le terrain des principes que sur celui des faits, absolument à leur guise. Il n'est pas d'erreur plus dangereuse. Au mois de mars dernier, M. Gambetta inaugura l'ère des vrais mandats démocratiques. Il a librement contracté avec ses électeurs, et ses électeurs l'ont investi d'un mandat parfaitement net et défini. Dans les termes de son contrat, M. Gambetta est lié par un mandat impératif, absolument impératif, qu'il le veuille ou non !

Et il ajoutait : « Voilà la vraie théorie révolutionnaire et démocratique, théorie qui était au mois de mai dernier celle de M. Gambetta, et qu'il a, ce me semble, un peu oubliée... »

M. Gambetta a oublié bien d'autres choses depuis, que M. Ranc lui-même semble n'avoir jamais connues. Mais l'apparence, comme on voit, est purement mensongère. M. Ranc, en soutenant l'opportunisme comme il le fait, ne pêche donc pas par ignorance. Nous n'en avons jamais douté.

Le Gil Blas, journal un peu... frivole mais très compétent en certaines matières, trace le portrait du Protecteur de la République française :

Se déride facilement, et s'abandonne à une franche gaieté joviale, mais ignore les délicatesses de la morale, quand, après un moment, il se penche à l'oreille d'une de ses voisines, même mère, la fait rougir comme une pivoine.

NOUVELLES MILITAIRES

L'unification de la tenue de l'armée française.

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

On nous assure que le ministre de la guerre a l'intention d'unifier la tenue des troupes de toutes armes, (y compris la gendarmerie).

et de se gouverner, tant sur le terrain des principes que sur celui des faits, absolument à leur guise. Il n'est pas d'erreur plus dangereuse. Au mois de mars dernier, M. Gambetta inaugura l'ère des vrais mandats démocratiques. Il a librement contracté avec ses électeurs, et ses électeurs l'ont investi d'un mandat parfaitement net et défini. Dans les termes de son contrat, M. Gambetta est lié par un mandat impératif, absolument impératif, qu'il le veuille ou non !

Et il ajoutait : « Voilà la vraie théorie révolutionnaire et démocratique, théorie qui était au mois de mai dernier celle de M. Gambetta, et qu'il a, ce me semble, un peu oubliée... »

M. Gambetta a oublié bien d'autres choses depuis, que M. Ranc lui-même semble n'avoir jamais connues. Mais l'apparence, comme on voit, est purement mensongère. M. Ranc, en soutenant l'opportunisme comme il le fait, ne pêche donc pas par ignorance. Nous n'en avons jamais douté.

Le Gil Blas, journal un peu... frivole mais très compétent en certaines matières, trace le portrait du Protecteur de la République française :

Se déride facilement, et s'abandonne à une franche gaieté joviale, mais ignore les délicatesses de la morale, quand, après un moment, il se penche à l'oreille d'une de ses voisines, même mère, la fait rougir comme une pivoine.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur, J'apprends à l'instant que l'on fait figurer mon nom dans votre petite édition de ce matin sur une liste dite du Comité de l'Union libérale.

En attendant pour le moment à toute candidature aux élections municipales, je viens vous prier de rayer mon nom de cette liste dans votre numéro (grande édition) de ce soir.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, en chef, mes salutations empressées.

M. Paul Scrépel et M. Emile Picaudet n'acceptent pas non plus de candidatures.

L'affiche suivante a été placardée hier soir, à Roubaix :

ELECTEURS !

M. Emile Moreau veut faire donner par la ville, SANS ADJUDICATION, la Distribution d'Eau potable à la compagnie dont il est le représentant.

M. Moreau ne nie pas qu'il gagnerait dans cette affaire environ Cent cinquante mille fr.

Il trouve plus simple d'injurier ses adversaires.

LES INJURES N'ONT JAMAIS RIEN PROUVÉ.

Électeurs : LES « INFAMES » LES « IMPUDENTS » LES « CYNIQUES GREDDINS » CE SONT CEUX QUI EXPLOITENT L'OUVRIER AU PROFIT DE LEURS INTÉRÊTS PERSONNELS.

DES ÉLECTEURS.

Le corps de Mgr Régner, Cardinal-Archevêque de Cambrai a été exposé ce matin à six heures dans la Cathédrale ; à cet effet, on a ouvert au public les chapelles privées dans laquelle Son Eminence célébrait les saints Offices. Le corps, revêtu de tous ses insignes, moins la mitre, repose sur un lit recouvert de tentures rouges.

Les traits du visage ne sont point altérés ; la figure conserve l'expression de douceur et de dignité que nous lui avons toujours connue. Les lèvres, légèrement entr'ouvertes, semblent accorder un dernier sourire à la terre, en attendant les joies du ciel. Rien de plus touchant que l'aspect de la foule, triste et recueillie, qui toute la journée se presse dans la chapelle ; les mères montrent le Cardinal à leurs enfants, afin que ceux-ci se souviennent longtemps de leur bien-aimé Pasteur. Les chapelets, les croix, tous les objets qui servent à entretenir la dévotion, sont présentés à un abbé qui ne fait toucher les mains et le visage du saint Cardinal. Quatre élèves du grand séminaire montent la garde dans la chapelle et récitent jour et nuit l'Office des morts.

Hier c'était la ville de Cambrai tout entière qui se pressait autour du vénéré cardinal défunt. Aujourd'hui, ce sont les populations des campagnes qui accourent en masse pour rendre un dernier hommage au bon Pasteur du diocèse. Le cœur des chrétiens de la campagne s'épanche librement, et dans son langage naïf célèbre les vertus du cardinal défunt.

On estime à plus de cinq mille le nombre des personnes qui sont venues prier pour le saint prélat.

On a commencé aujourd'hui les préparatifs pour la cérémonie de mardi. L'intérieur de la cathédrale a déjà presque entièrement disparu sous les tentures de deuil.

Ainsi que nous l'avons annoncé les obsèques de Son Eminence le Cardinal Régner seront célébrées mardi prochain 11 janvier, dans l'église Métropolitaine.

Voici les noms des prélats qui doivent y assister :

Son Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

Sa Gr. Mgr Richard, coadjuteur de Paris.

Sa Gr. Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève.

Sa Gr. Mgr Lequette, évêque d'Arras.

Sa Gr. Mgr Guibert, évêque d'Amiens.

et le Nord de la France

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur, J'apprends à l'instant que l'on fait figurer mon nom dans votre petite édition de ce matin sur une liste dite du Comité de l'Union libérale.

En attendant pour le moment à toute candidature aux élections municipales, je viens vous prier de rayer mon nom de cette liste dans votre numéro (grande édition) de ce soir.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, en chef, mes salutations empressées.

M. Paul Scrépel et M. Emile Picaudet n'acceptent pas non plus de candidatures.

L'affiche suivante a été placardée hier soir, à Roubaix :

ELECTEURS !

M. Emile Moreau veut faire donner par la ville, SANS ADJUDICATION, la Distribution d'Eau potable à la compagnie dont il est le représentant.

M. Moreau ne nie pas qu'il gagnerait dans cette affaire environ Cent cinquante mille fr.

Il trouve plus simple d'injurier ses adversaires.

LES INJURES N'ONT JAMAIS RIEN PROUVÉ.

Électeurs : LES « INFAMES » LES « IMPUDENTS » LES « CYNIQUES GREDDINS » CE SONT CEUX QUI EXPLOITENT L'OUVRIER AU PROFIT DE LEURS INTÉRÊTS PERSONNELS.

DES ÉLECTEURS.

Le corps de Mgr Régner, Cardinal-Archevêque de Cambrai a été exposé ce matin à six heures dans la Cathédrale ; à cet effet, on a ouvert au public les chapelles privées dans laquelle Son Eminence célébrait les saints Offices. Le corps, revêtu de tous ses insignes, moins la mitre, repose sur un lit recouvert de tentures rouges.

Les traits du visage ne sont point altérés ; la figure conserve l'expression de douceur et de dignité que nous lui avons toujours connue. Les lèvres, légèrement entr'ouvertes, semblent accorder un dernier sourire à la terre, en attendant les joies du ciel. Rien de plus touchant que l'aspect de la foule, triste et recueillie, qui toute la journée se presse dans la chapelle ; les mères montrent le Cardinal à leurs enfants, afin que ceux-ci se souviennent longtemps de leur bien-aimé Pasteur. Les chapelets, les croix, tous les objets qui servent à entretenir la dévotion, sont présentés à un abbé qui ne fait toucher les mains et le visage du saint Cardinal. Quatre élèves du grand séminaire montent la garde dans la chapelle et récitent jour et nuit l'Office des morts.

Hier c'était la ville de Cambrai tout entière qui se pressait autour du vénéré cardinal défunt. Aujourd'hui, ce sont les populations des campagnes qui accourent en masse pour rendre un dernier hommage au bon Pasteur du diocèse. Le cœur des chrétiens de la campagne s'épanche librement, et dans son langage naïf célèbre les vertus du cardinal défunt.

On estime à plus de cinq mille le nombre des personnes qui sont venues prier pour le saint prélat.

On a commencé aujourd'hui les préparatifs pour la cérémonie de mardi. L'intérieur de la cathédrale a déjà presque entièrement disparu sous les tentures de deuil.

Ainsi que nous l'avons annoncé les obsèques de Son Eminence le Cardinal Régner seront célébrées mardi prochain 11 janvier, dans l'église Métropolitaine.

Voici les noms des prélats qui doivent y assister :

Son Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

Sa Gr. Mgr Richard, coadjuteur de Paris.

Sa Gr. Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève.

Sa Gr. Mgr Lequette, évêque d'Arras.

Sa Gr. Mgr Guibert, évêque d'Amiens.

Sa Gr. Mgr Freppel, évêque d'Angers.

Sa Gr. Mgr Delannoy, évêque d'Aire.

Sa Gr. Mgr Sebaut, évêque d'Evreux.

Sa Gr. Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

Sa Gr. Mgr Le Hardy, évêque de Laon.

et le Nord de la France

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur, J'apprends à l'instant que l'on fait figurer mon nom dans votre petite édition de ce matin sur une liste dite du Comité de l'Union libérale.

En attendant pour le moment à toute candidature aux élections municipales, je viens vous prier de rayer mon nom de cette liste dans votre numéro (grande édition) de ce soir.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, en chef, mes salutations empressées.

M. Paul Scrépel et M. Emile Picaudet n'acceptent pas non plus de candidatures.

L'affiche suivante a été placardée hier soir, à Roubaix :

ELECTEURS !

M. Emile Moreau veut faire donner par la ville, SANS ADJUDICATION, la Distribution d'Eau potable à la compagnie dont il est le représentant.

M. Moreau ne nie pas qu'il gagnerait dans cette affaire environ Cent cinquante mille fr.

Il trouve plus simple d'injurier ses adversaires.

LES INJURES N'ONT JAMAIS RIEN PROUVÉ.

Électeurs : LES « INFAMES » LES « IMPUDENTS » LES « CYNIQUES GREDDINS » CE SONT CEUX QUI EXPLOITENT L'OUVRIER AU PROFIT DE LEURS INTÉRÊTS PERSONNELS.

DES ÉLECTEURS.

Le corps de Mgr Régner, Cardinal-Archevêque de Cambrai a été exposé ce matin à six heures dans la Cathédrale ; à cet effet, on a ouvert au public les chapelles privées dans laquelle Son Eminence célébrait les saints Offices. Le corps, revêtu de tous ses insignes, moins la mitre, repose sur un lit recouvert de tentures rouges.

Les traits du visage ne sont point altérés ; la figure conserve l'expression de douceur et de dignité que nous lui avons toujours connue. Les lèvres, légèrement entr'ouvertes, semblent accorder un dernier sourire à la terre, en attendant les joies du ciel. Rien de plus touchant que l'aspect de la foule, triste et recueillie, qui toute la journée se presse dans la chapelle ; les mères montrent le Cardinal à leurs enfants, afin que ceux-ci se souviennent longtemps de leur bien-aimé Pasteur. Les chapelets, les croix, tous les objets qui servent à entretenir la dévotion, sont présentés à un abbé qui ne fait toucher les mains et le visage du saint Cardinal. Quatre élèves du grand séminaire montent la garde dans la chapelle et récitent jour et nuit l'Office des morts.

Hier c'était la ville de Cambrai tout entière qui se pressait autour du vénéré cardinal défunt. Aujourd'hui, ce sont les populations des campagnes qui accourent en masse pour rendre un dernier hommage au bon Pasteur du diocèse. Le cœur des chrétiens de la campagne s'épanche librement, et dans son langage naïf célèbre les vertus du cardinal défunt.

On estime à plus de cinq mille le nombre des personnes qui sont venues prier pour le saint prélat.

On a commencé aujourd'hui les préparatifs pour la cérémonie de mardi. L'intérieur de la cathédrale a déjà presque entièrement disparu sous les tentures de deuil.

Ainsi que nous l'avons annoncé les obsèques de Son Eminence le Cardinal Régner seront célébrées mardi prochain 11 janvier, dans l'église Métropolitaine.

Voici les noms des prélats qui doivent y assister :

Son Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

Sa Gr. Mgr Richard, coadjuteur de Paris.

Sa Gr. Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève.

Sa Gr. Mgr Lequette, évêque d'Arras.

Sa Gr. Mgr Guibert, évêque d'Amiens.

Sa Gr. Mgr Freppel, évêque d'Angers.

Sa Gr. Mgr Delannoy, évêque d'Aire.

Sa Gr. Mgr Sebaut, évêque d'Evreux.

Sa Gr. Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

Sa Gr. Mgr Le Hardy, évêque de Laon.

Table with 2 columns: Name, Total. Total: 39